

LE CONSEIL MUNICIPAL DU Jeudi 31 mars 2022

« Compte rendu succinct de la séance »

ETAIENT PRESENTS :

LISTE " BOUSSY NOTRE COMMUN - E"

Messieurs COLAS, LOUIS, MILTON, LANDEL, MASSIMI, LARDEREAU, CHAUVET, BRAHIM
Mesdames COTTE, BENALLAL (présente jusqu'à 20h40), COQUANT, ADAMIC, FALGUEYRAC, LINTINGRE,
DAVID

LISTE " BOUSSY À ... VENIR "

Monsieur Jean-Louis GARAY

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

LISTE " BOUSSY NOTRE COMMUN - E"

Monsieur CEAX à Monsieur MILTON, Madame WINKOPP à Monsieur LOUIS, Monsieur LOGRONO à Madame
COTTE, Madame AKRE à Monsieur LANDEL, Monsieur DESIRLISTE à Madame LINTINGRE, Madame PAILLET
à Madame COQUANT, Monsieur GHEDDOUCHE à Madame FALGUEYRAC, Madame GOBERT à Madame
ADAMIC, Madame CHOUYA à Monsieur BRAHIM, Monsieur CRISEO à Monsieur CHAUVET, Monsieur
RABARDEL à Monsieur COLAS, Madame BENALLAL à Monsieur CHAUVET (à partir de 20h40)

LISTE " BOUSSY À ... VENIR "

Madame BERTRAND à Monsieur GARAY

ABSENTS EXCUSES :

LISTE " BOUSSY NOTRE COMMUN - E"

Madame FARGUES

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique ADAMIC

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

Le compte-rendu des décisions prises par le Maire depuis le Conseil Municipal du 15 mars 2022 dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales n'appelle pas d'observation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE à l'unanimité le BP 2022.

AUTORISE à l'unanimité la reprise anticipée du résultat 2022.

VOTE à l'unanimité les impositions dans les rôles généraux de l'année 2022.

AUTORISE à l'unanimité le versement de la subvention 2022 à l'association Music Buxe.

DECIDE à l'unanimité de verser la subvention exceptionnelle à l'amicale des sapeurs-pompiers du Val d'Yerres pour l'année 2022.

DECIDE à l'unanimité de verser les subventions aux associations (Marché de Noël - Secours populaire).

DECIDE à l'unanimité de verser la subvention à la Protection civile de l'Essonne.

Fait à Boussy-Saint-Antoine, le 31/03/2022

